

Versailles, le 8 juillet 2016

**Déclaration liminaire des représentants des personnels de
Solidaires Finances Publiques à la CAPL n°2 affectation locale des contrôleurs**

Monsieur le Président,

Les agents des finances publiques se sont fortement mobilisés depuis le début de l'année pour rappeler leur ferme opposition à la politique menée par le gouvernement à la DGFiP et témoigner ainsi de leur mécontentement persistant .

Dans un contexte global particulièrement lourd , nous subissons des politiques d'austérité budgétaires qui n'ont qu'une seule orientation : sauver le modèle capitaliste au détriment de l'intérêt général. Cette financiarisation de l'économie se traduit par un recul des droits sociaux des agents, de la rémunération du travail et des politiques publiques.

La politique économique actuelle n'a pour seuls résultats que des plans sociaux à répétition, la rigueur confinant à l'étranglement , la perte de pouvoir d'achat des salariés, des fonctionnaires et des retraités, la hausse du chômage, l'inégalité dans le partage des richesses, et à terme la déstructuration de l'état social français.

Le gouvernement, avec entre autres la loi sur le travail ne fait qu'amplifier le mouvement.

– Il casse des garanties collectives du code du travail, il inverse la hiérarchie des normes (un accord peut primer sur une loi!), et il attaque le statut des fonctionnaires avec la déclinaison du pseudo accord PPCR (*Parcours Professionnel Carrière et Rémunération*).

– Il remet en cause les 35 heures et veut instituer plus de flexibilité,

– Il poursuit sa politique salariale régressive avec une ridicule augmentation de 1,2% du point d'indice alors que les agents publics ont perdu 18% de pouvoir d'achat depuis 2000. Nous ne sommes pas dupes de ce simulacre de geste électoral .

– Il facilite le licenciement dans le privé (bientôt dans le public) et va donc accroître la précarité dont seront victimes les jeunes et les femmes en premier lieu.

Par ailleurs, cette politique ne peut plus continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteur déterminant du « vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est possible et indispensable et son objectif primordial doit être la prise en compte de l'humain avant toute autre considération. Tout doit être fait pour éviter les régressions et les fractures sociales qui conduisent inévitablement au populisme ,au climat délétère dans les services et au final ,à la mise en danger de la démocratie.

Cette CAP locale se tient dans un contexte particulièrement préoccupant au regard de la situation de l'emploi à la DGFiP. Depuis plus de 10 ans notre administration a payé un lourd tribut en emplois supprimés, principalement en catégorie C et B. Elle ne prend même plus la peine de les justifier autrement que par la réduction dogmatique du déficit public. Quant au déficit social induit par ces suppressions en terme de dégradation du service public, de la réalisation des missions et des conditions de travail des agents, il se détériore d'année en année.

Les instructions nationales en vigueur précisent que les règles locales d'affectations résultent de la déclinaison des règles nationales . Elles sont notamment basées pour le mouvement général et complémentaire, sur l'ancienneté administrative des agents connue au 31/12/2015.

Solitaires Finances Publiques sera donc particulièrement vigilant dans l'application de ces règles et combattra toute mesure arbitraire.

Pour la DISI Paris Normandie, les chiffres sont là :

257 emplois B , (dont 18 administratifs) et seulement 223 agents pour effectuer le travail au quotidien (données au 01/05/2016), soit un déficit de 34 postes.

La préparation de cette CAPL appelle également certaines remarques.

Les documents mis à notre disposition, ne nous permettent pas d'avoir une véritable visibilité sur le mouvement en cours, et au final, cette CAPL n'est en fait qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises unilatéralement par l'administration. Quid du dialogue social ? Nous estimons que pour remplir correctement notre mandat, nous devons disposer de tous les éléments utiles à la confection du mouvement local :

- situation des effectifs avant et après mouvement local
- TAGERFIP
- communication du projet d'affectation dès la phase de consultation
- état des vacances des postes ayant servi de base à l'élaboration du mouvement.

Compte tenu de la situation déficitaire des effectifs de la DISI Paris Normandie, du nombre de postes restant vacants à l'issue du mouvement, du nombre de détachements effectués , les élus de Solitaires Finances Publiques voteront CONTRE ce projet de mouvement local.